

Les indicateurs du droit à l'éducation

**LA MESURE DES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ÉDUCATION AU
BURKINA FASO :**

L'APPORT DES DONNÉES NON SCOLAIRES

Idrissa KABORÉ (INSD-UERD) et Marc PILON (IRD-UERD)

2001

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 3 |
| I. Des statistiques scolaires inadaptées et des données d'enquête et de recensement sous-exploitées..... | 3 |
| II. Le taux de scolarisation : que mesure-t-il réellement ?..... | 4 |
| III. Les ménages face à la scolarisation : des disparités à la base ... Erreur ! Signet non défini. | |
| IV. Inégale répartition de l'offre scolaire et résidence des scolarisés..... | 8 |
| V. Confiage et scolarisation : une relation ambivalente..... | 9 |
| VI. De l'importance relative des facteurs socio-culturels et économiques..... | 10 |
| VII. La scolarisation appréhendée au niveau des ménages..... | 14 |
| Conclusion..... | 16 |

INTRODUCTION

L'une des conclusions d'un précédent colloque sur les indicateurs du droit à l'éducation, qui s'était tenu à Fribourg en juin 2000, était la suivante :

« Il est apparu que le droit à l'éducation n'est pas mesuré de façon adéquate par les indicateurs existants. Malgré les grands progrès accomplis dans leur construction, ces derniers recouvrent très mal la réalité de l'éducation dans les pays du Sud. Trois points font particulièrement problème : la non prise en compte des systèmes d'éducation informels (cours d'alphabétisation par exemple), l'accent mis sur l'accès au système au détriment de l'acquisition d'une compétence, l'absence d'intérêt pour les questions d'équité. Toutes ces observations démontrent le besoin de nouveaux indicateurs mesurant l'application du droit à l'éducation. »

Les deux derniers points doivent être prolongés de la manière suivante : l'accent mis sur l'accès au système scolaire doit être relativisé en regard de l'absence d'intérêt pour les questions d'équité. Alors que l'objectif de l'Éducation Pour Tous (EPT) est encore loin d'être atteint, au point que dans un certain nombre de pays la majorité des enfants d'âge scolaire demeure hors du système scolaire, le seul taux de scolarisation (l'indicateur utilisé pour la mesure de l'accès à l'école) ignore les inégalités, les iniquités en ce domaine. Au delà du constat général d'une sous-scolarisation rurale et féminine, on sait encore peu de choses sur les pratiques scolaires des familles : quels enfants scolarise-t-on ou non au sein des ménages ? comment agissent des facteurs tels que le statut familial des enfants, les caractéristiques des chefs de ménages, la structure des ménages, leurs conditions d'habitat, le besoin de main-d'œuvre à des fins domestiques et productives, etc. ?

Cette observation conduit à l'ajout d'une quatrième critique : tous les indicateurs utilisés (notamment les 18 indicateurs de suivi de l'EPT proposés à l'occasion du forum de Dakar en 2000) sont produits à partir des statistiques scolaires ; une seule information (démographique) est extérieure, l'effectif des populations de référence qui est nécessaire pour le calcul des taux de scolarisation, d'admission et d'alphabétisation.

Après avoir souligné l'inadaptation des statistiques scolaires pour la mesure des inégalités d'accès à l'école et exposé les potentialités d'analyses offertes par les sources de données non scolaires (les recensements, les enquêtes démographiques et socio-économiques), nous illustrerons les apports (mais aussi les limites) de ce type de données dans le cadre du Burkina Faso.

I. Des statistiques scolaires inadaptées et des données d'enquête et de recensement sous-exploitées

Travaillant surtout à partir des statistiques scolaires, les spécialistes de l'éducation étudient essentiellement le fonctionnement des systèmes scolaires : évolution des effectifs scolaires (par niveau d'enseignement et selon le sexe), évaluation du rendement interne du système (abandons, redoublements, taux de réussite aux examens, etc.), état de l'offre scolaire, etc. Ces statistiques s'avèrent en revanche inadaptées pour appréhender les inégalités dans l'accès à l'école notamment : d'une part, exceptés l'âge et le sexe des élèves, elles fournissent très peu d'indications sur les caractéristiques individuelles et familiales des

élèves¹ ; d'autre part, elles ignorent tous les enfants d'âge scolaire qui ne sont pas ou ne sont plus scolarisés.

Toutes ces informations sont recueillies lors des recensements et de la plupart des enquêtes démographiques et socio-économiques (pour celles utilisant le ménage comme unité de collecte), ou peuvent en être déduites, au côté de celles relatives à l'éducation. Mais la sous-exploitation de ces sources de données en matière de scolarisation est patente. On s'en tient généralement au taux de scolarisation, calculé par sexe et âge, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), parfois selon l'ethnie et le niveau géographique (région, préfecture, etc.) ; l'analyse des déterminants va rarement au-delà. Plusieurs facteurs expliquent cette situation.

La sous-exploitation des données d'enquête, et plus encore de recensement, est un constat général. En Afrique, les recensements restent avant tout des opérations institutionnelles et politiques, dont les potentialités pour l'analyse scientifique et/ou la planification sont très souvent sous-estimées, voire ignorées. Ils suscitent en outre volontiers une certaine défiance à l'égard de la qualité des données recueillies.

Pour les démographes, la scolarisation ne constitue pas un domaine d'étude en soi. Les informations relatives à l'éducation (alphabétisation et scolarisation) sont avant tout recueillies pour être utilisées comme variables explicatives des différences de comportement individuel en matière de fécondité, de santé, de migration, etc.

Enfin, il n'est pas très ancré dans les pratiques de recherche de ré-exploiter les données collectées par d'autres. Pourtant les analyses déjà effectuées à partir de ces sources de données apportent des résultats très intéressants et révèlent un fort potentiel d'analyse. Ont ainsi été mis en lumière des différences de scolarisation selon le statut familial des enfants (la relation entre confiage des enfants et scolarisation), le sexe du chef de ménage, la structure démographique des ménages, les conditions d'habitat, etc. En outre, ces sources de données permettent de produire des indicateurs relatifs aux systèmes scolaires eux-mêmes, qui peuvent être comparés à ceux issus des statistiques scolaires.

L'existence en grand nombre des recensements et enquêtes, et souvent à plusieurs dates pour un même pays, permet des approches comparatives dans l'espace et dans le temps qui peuvent être riches d'enseignements.²

II. Le taux de scolarisation : que mesure-t-il réellement ?

Les taux brut et nets de scolarisation (implicitement du primaire) sont les deux indicateurs généralement utilisés pour la mesure de l'accès à l'éducation. La connaissance de leur niveau, et plus encore de leur évolution d'une année sur l'autre, constitue un enjeu politique important ; aussi les fréquentes différences de résultats entre les taux produits par le

¹- Lieu de naissance, statut familial, co-résidence ou non des enfants avec leurs parents ; âge, situation matrimoniale, ethnie, religion, niveau d'instruction, activité économique, etc. du chef de ménage, du père et de la mère ; taille et composition du ménage où résident les enfants ; conditions de vie ; etc.

²- L'ensemble de ces constats a conduit à la mise en place d'un Réseau de recherche, intitulé FASAF, « Famille et scolarisation en Afrique » (voir en annexe une présentation succincte de ce réseau).

ministère de l'Éducation et ceux issus d'un recensement ou d'une enquête nationale sont-elles l'occasion de débats récurrents et souvent conflictuels. Le tableau 1 illustre ces différences dans le cadre du Burkina Faso.

Tableau 1 : Taux net de scolarisation (7-12 ans) calculés à partir de différentes sources de données

| Source | Année, période de collecte | Taux (%) net de scolarisation (7-12 ans) | | Année |
|-------------|----------------------------|--|------|---------|
| | | Rec. – Enq. | MEBA | |
| EDS | février – mai 1993 | 31,6 | 25,6 | 1992-93 |
| EPM | nov. 1994 – janvier 1995 | 33,7 | 29,0 | 1994-95 |
| Recensement | 10-20 décembre 1996 | 23,7 | 31,3 | 1996-97 |
| EPM | juin-sept. 1998* | 29,7 | 33,8 | 1997-98 |
| EDS | nov. 1998 – mars 1999 | 27,4 | 32,5 | 1998-99 |

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EPM : Enquête Prioritaire auprès des Ménages

* Le taux de scolarisation se rapporte à l'année scolaire 1997/98 (donc à la situation en fin d'année scolaire).

Comment expliquer ces écarts ? Et compare-t-on réellement des choses (toujours) comparables ?

Les taux brut et nets de scolarisation produits par le Ministère de l'Éducation utilisent des données issues de deux sources différentes : l'effectif des élèves (pour le numérateur), tous âges ou de la tranche d'âge scolaire légale, provient des statistiques scolaires ; l'effectif des enfants d'âge scolaire (le dénominateur) est obtenu chaque année par projection des données démographiques du dernier recensement. Chaque source comporte des biais : d'un côté comme de l'autre la complétude et la qualité des données (notamment pour les âges) collectées n'est pas toujours effective ; les projections de population ne sont pas sans risque d'erreur.

Compte tenu des informations collectées, les taux de scolarisation issus de recensements et d'enquêtes (nationales) sont généralement l'équivalent de taux nets : la seule question sur le niveau d'instruction (cas le plus fréquent) ne permet pas de connaître l'effectif des élèves du primaire au moment de la collecte, et donc de calculer un taux brut. Cela peut aussi conduire à inclure au numérateur des élèves déjà au secondaire (enfants entrés à l'école avant l'âge légal ou ayant sauté une classe), surestimant ainsi la valeur du taux ; mais l'effet doit demeurer faible, surtout pour des pays plutôt caractérisés par des systèmes scolaires très peu efficaces. La fiabilité des taux obtenus dépend par ailleurs de la qualité des données collectées, tant au niveau de l'âge que des questions relatives à l'éducation, ainsi que du mode d'échantillonnage pour les enquêtes (sont-elles toujours vraiment représentatives ?).

Un autre élément, rarement mentionné, doit être pris en compte : la période de la collecte. La production des statistiques scolaires, notamment le comptage des élèves, est issu d'une exploitation des questionnaires envoyés à toutes les écoles en début d'année scolaire : le taux (net) de scolarisation qui en résulte correspond ainsi une sorte de « taux d'inscription scolaire » ou de « taux de fréquentation en début d'année scolaire ».

Les taux de scolarisation issus de données de recensement et d'enquêtes devraient quant à eux être qualifiés de « taux de fréquentation scolaire du moment » : cela peut être en début d'année scolaire (cas du recensement de 1996) ou en fin d'année scolaire (cas de l'enquête EPM de 1998) ; il est alors évident, dans des pays, comme le Burkina Faso, où le phénomène des absences et des abandons scolaires (y compris en cours d'année) est important, que cette seule différence dans la période de collecte peut entraîner des écarts dans les résultats obtenus. Cette observation amène ainsi à recommander de dater précisément (en indiquant les mois de référence) les taux de scolarisation calculés.

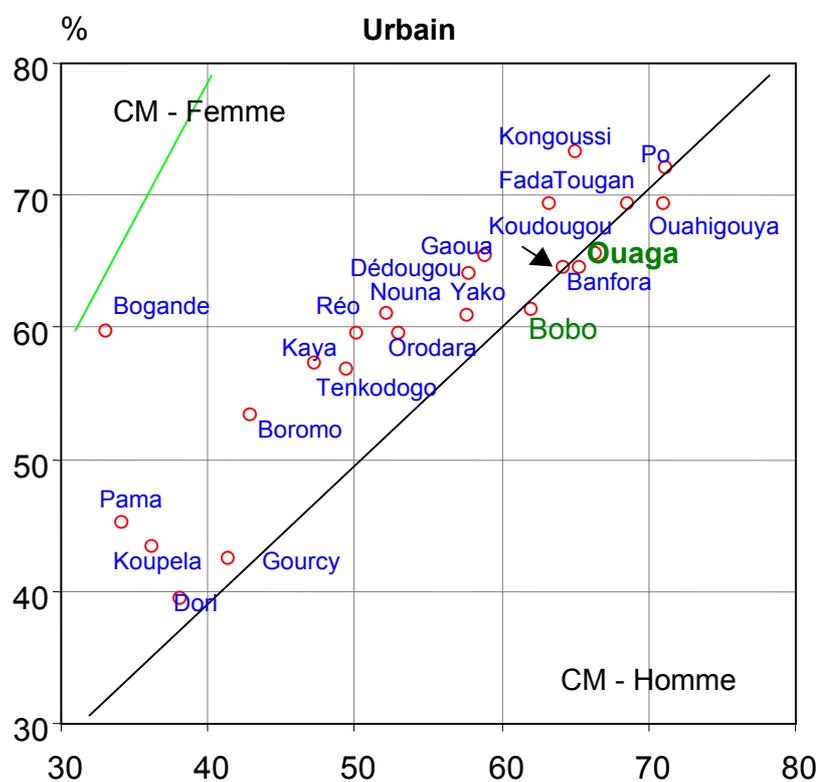
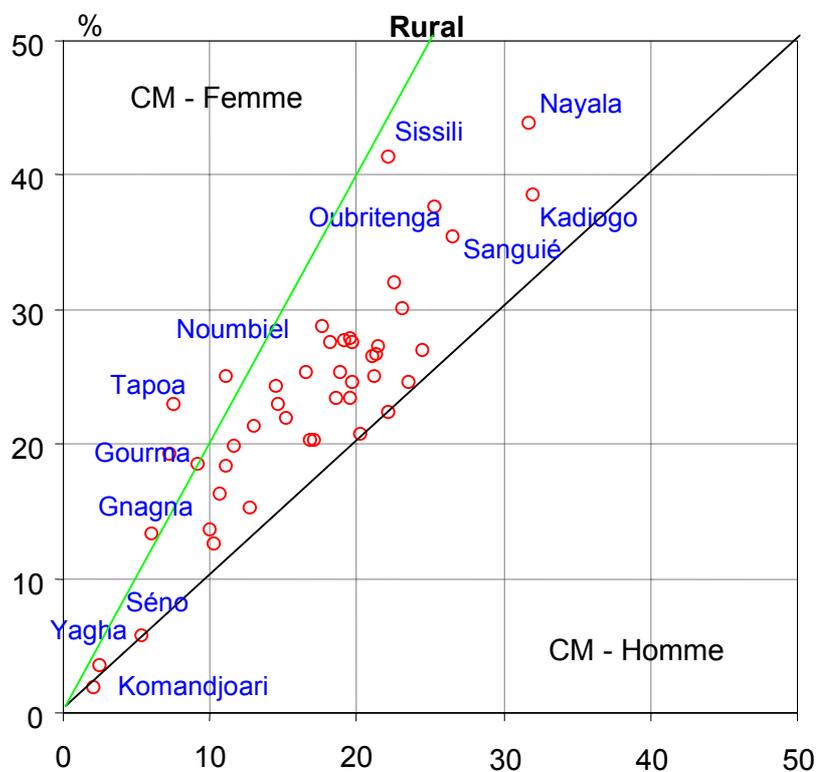
Les facteurs susceptibles d'expliquer les écarts entre les deux types de source sont donc multiples et peuvent se combiner, sans que l'on puisse conclure avec certitude quel taux est le « bon »...

II. Les femmes chefs de ménage apparaissent plus favorables que les hommes à la scolarisation

À l'instar d'autres enquêtes réalisées au Burkina et dans d'autres pays, il apparaît que les enfants (âgés de 7-12 ans), et notamment les filles, sont mieux scolarisés quand le chef de ménage est une femme (figure 1). Ce constat se vérifie aussi bien en milieu rural (et dans toutes les Provinces) que dans les villes (où les différences sont cependant un peu moins marquées, notamment dans les plus grandes villes).

Ce résultat peut paraître surprenant quand l'on sait que les ménages dirigés par une femme sont en moyenne désavantagés économiquement, dans une situation plus précaire. Il est vrai aussi que le statut « femme chef de ménage » renvoie à des situations familiales et économiques très diverses ; notamment, en cas de femmes mariées, la « non présence résidentielle » du mari n'implique pas forcément sa non implication dans la scolarisation des enfants. En attendant des investigations plus approfondies, des éléments d'explication peuvent être avancés : les femmes, en général, investissent davantage que les hommes dans leurs enfants, que ce soit en termes de temps, d'argent ou de soutien affectif, et cela est particulièrement vrai en matière d'éducation ; on peut penser qu'ayant été elles-mêmes, dans l'ensemble, victimes d'une sous-scolarisation, les femmes perçoivent mieux que les hommes l'enjeu de l'instruction pour le devenir de leurs enfants ; en outre, leur attente est forte d'un « retour sur investissement » lorsque leurs enfants auront un emploi. La confirmation d'un tel résultat peut alors amener à nuancer le poids de la contrainte financière, en posant le problème en terme de gestion des ressources et de choix opérés par les hommes et par les femmes. Les résultats d'autres études effectuées sur plusieurs pays abondent dans le même sens (Lloyd et Blanc, 1995 ; Pilon et Clévenot, 1996).

Figure 1 : Taux net de scolarisation (7-12 ans) selon le sexe du chef de ménage par province, pour chaque milieu de résidence. Recensement de 1996, Burkina Faso



III. Inégale répartition de l'offre scolaire et résidence des scolarisés

L'insuffisance de l'offre scolaire demeure une limite majeure à la scolarisation. Son inégale répartition à travers le territoire national, qui s'accroît avec le niveau d'enseignement, conduit les familles désireuses de scolariser leurs enfants mais situées dans des zones où l'offre scolaire fait défaut à placer ou confier ces enfants dans des ménages résidant à proximité d'un établissement.

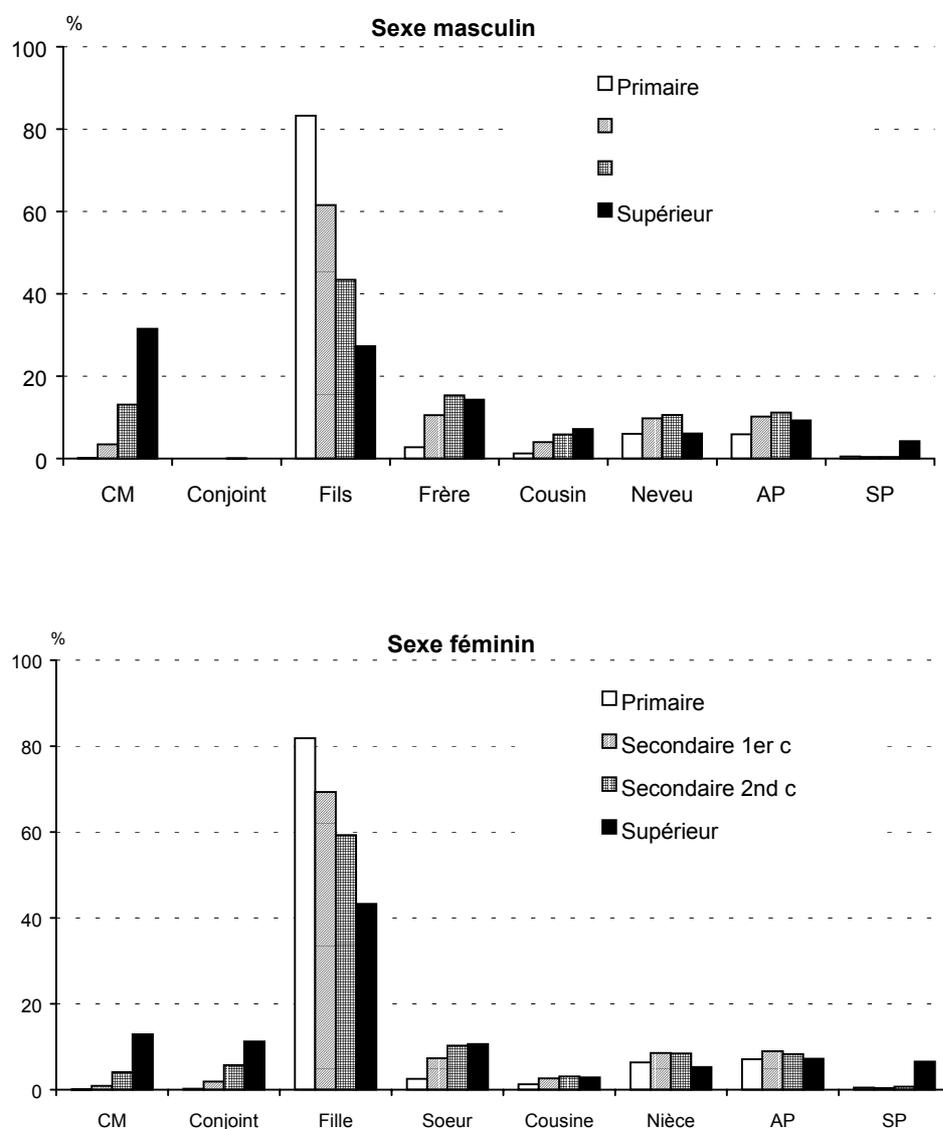
La simple répartition des élèves et étudiants (d'après le recensement de 1996) selon leur lien de parenté avec le chef de ménage, pour chaque niveau d'enseignement (primaire, secondaire 1^{er} et 2nd cycle, supérieur), permet de mettre en lumière l'importance des migrations scolaires liées à la non disponibilité de l'offre (figure 2). Compte tenu de la définition du ménage retenue pour le recensement, les enfants qui ne sont déclarés être ceux du chef de ménage ont une forte probabilité d'être des enfants ne résidant pas avec leurs parents, et pouvant donc être considérés en situation de "confiage".

Les résultats montrent alors clairement que les migrations scolaires croissent avec le niveau d'enseignement : pour l'ensemble des deux sexes, alors qu'un peu plus de 80 % des élèves du primaire sont des enfants du chef de ménage, le pourcentage descend à 65 % au secondaire 1^{er} cycle, à 48 % au secondaire 2nd cycle, puis à 31 % au supérieur. À partir du collège, la localisation des établissements scolaires dans les centres urbains (et seulement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso pour le supérieur) contraints les élèves et étudiants originaires des zones rurales, pour ceux dont les familles le peuvent, d'aller dans des internats, le plus souvent de se faire héberger par des familles résidant en ville, ou encore d'avoir son propre logement (un peu plus d'un étudiant sur quatre est en situation de chef de ménage).

La décroissance observée est plus marquée pour le sexe masculin, surtout au secondaire 2nd cycle et au supérieur : les pourcentages y sont respectivement de 43 % et 27 %, contre 59 % et 43 % pour le sexe féminin. Mis en parallèle avec une décroissance du rapport de féminité de la population scolaire avec le niveau d'enseignement, ces chiffres montrent que cette accentuation de la sous-scolarisation féminine au fur et à mesure que l'on progresse dans le système scolaire touche particulièrement les familles des zones rurales.

Il convient d'avoir à l'esprit ce constat lors de l'interprétation des indicateurs de scolarisation calculés selon le milieu de résidence ou le niveau de vie, particulièrement pour les niveaux d'enseignement secondaire et supérieur. Les résultats obtenus sous-estiment en effet le niveau de scolarisation relatifs aux ménages éloignés des infrastructures scolaires (écoles, collèges, lycées et universités), qui sont majoritairement des enfants du milieu rural ; se trouve en revanche sur-estimée la scolarisation des enfants des ménages résidant à proximité de ces infrastructures, donc plutôt en milieu urbain et dont une partie accueille des enfants venant du milieu rural.

Figure 2 : Répartition (%) des élèves et étudiants selon leur lien de parenté avec le chef de ménage, par niveau d'enseignement, pour chaque sexe. Recensement de 1996, Burkina Faso



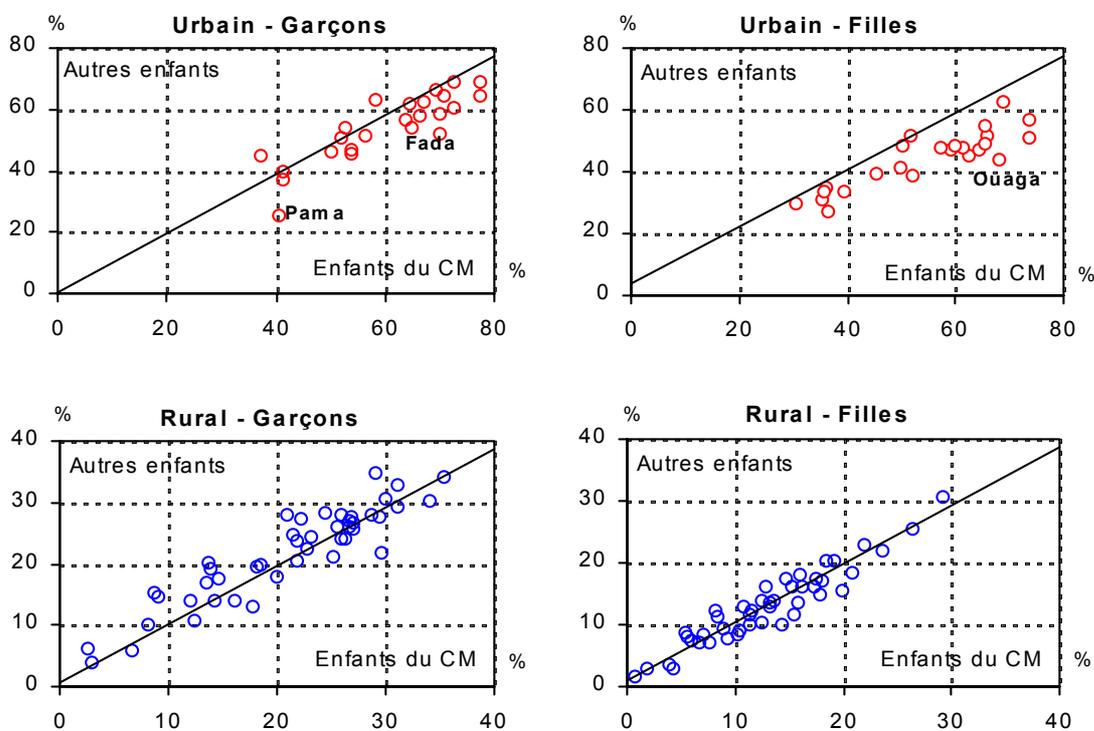
IV. Confiage et scolarisation : une relation ambivalente

D'après les résultats du recensement de 1996, la distinction des enfants selon qu'ils sont "enfants du chef de ménage" ou "autres enfants" révèle des taux net de scolarisation, pour les enfants de 7-12 ans, guère différents en milieu rural (des situations très variées selon les Provinces, mais le plus souvent à l'avantage des seconds), mais en revanche très nettement en faveur des premiers dans les villes (notamment à Ouaga) : le confiage pour motif de scolarisation se fait plus volontiers en milieu rural ; en ville, c'est plutôt "l'aide familiale" qui motive le confiage d'enfants (issus des campagnes), et surtout des filles (figure 3).

Ces résultats confirment que le triptyque école-travail-confiage (des enfants) constitue assurément un élément-clé des processus de scolarisation en Afrique ; la relation entre

confiage des enfants et scolarisation revêt une certaine ambivalence. D'un côté, des enfants sont confiés pour être scolarisés ; d'un autre côté, souvent en compétition avec l'école, le travail des enfants peut être requis à des fins domestiques, productives et/ou commerciales, selon une intensité et des modalités qui varient aussi en fonction de la composition démographique des ménages à un moment donné et qui implique différemment les enfants selon leur sexe et leur statut familial. Mieux comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre apparaît d'autant plus important que sur fond de crise économique, le confiage d'enfants, surtout en direction des villes, est parfois plus proche du transfert de main-d'œuvre (allant parfois jusqu'à l'exploitation) que d'une pratique de socialisation et/ou de scolarisation (Pilon et Vignikin, 1996).

Figure 3 : Taux net de scolarisation (7-12 ans) selon le statut familial et le sexe des enfants par milieu de résidence.



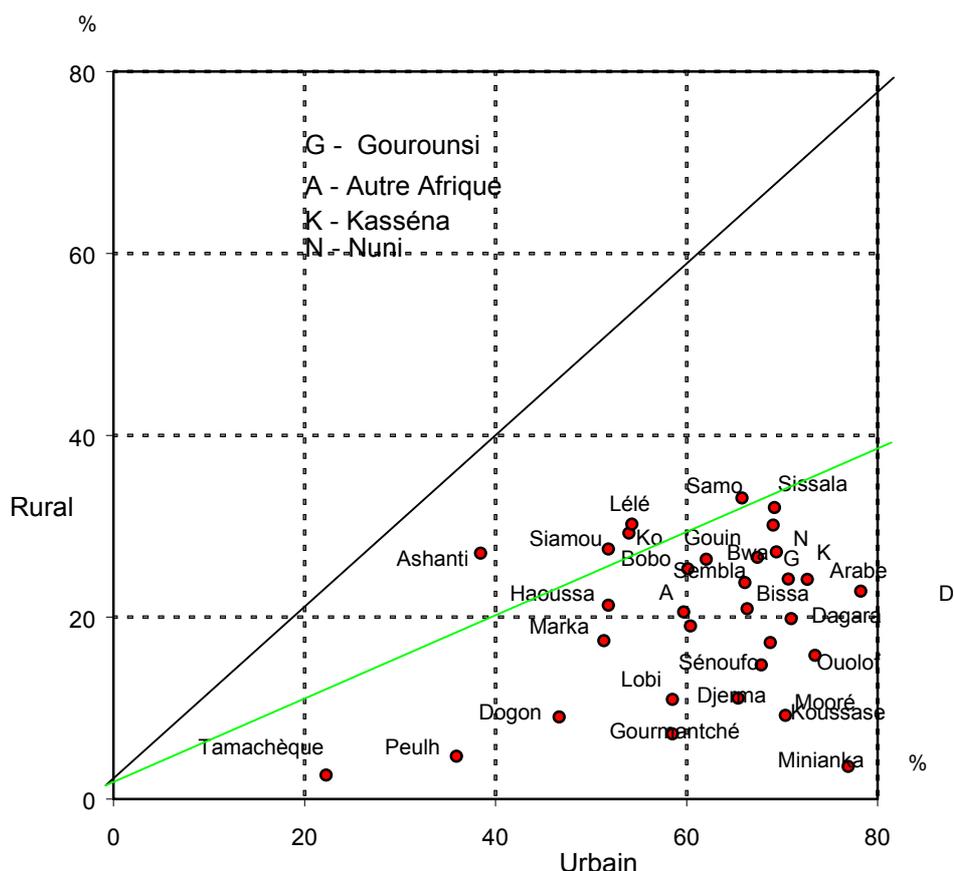
Des différences de scolarisation entre garçons et filles (et en fonction de leur statut familial) aux différences de pratiques scolaires entre hommes et femmes, se trouve ainsi posée la problématique de la scolarisation sous l'angle du genre, des rapports entre sexes.

V. De l'importance relative des facteurs socio-culturels et économiques

Les résistances socio-culturelles, généralement appréhendées à travers l'appartenance ethnique, sont très souvent présentées comme l'un des obstacles majeurs à la scolarisation. Lors du recensement de 1996, l'ethnie n'a pas été recueillie ; l'a été en revanche « la langue parlée au sein du ménage », que l'on peut considérer comme une proxie de l'appartenance ethnique.

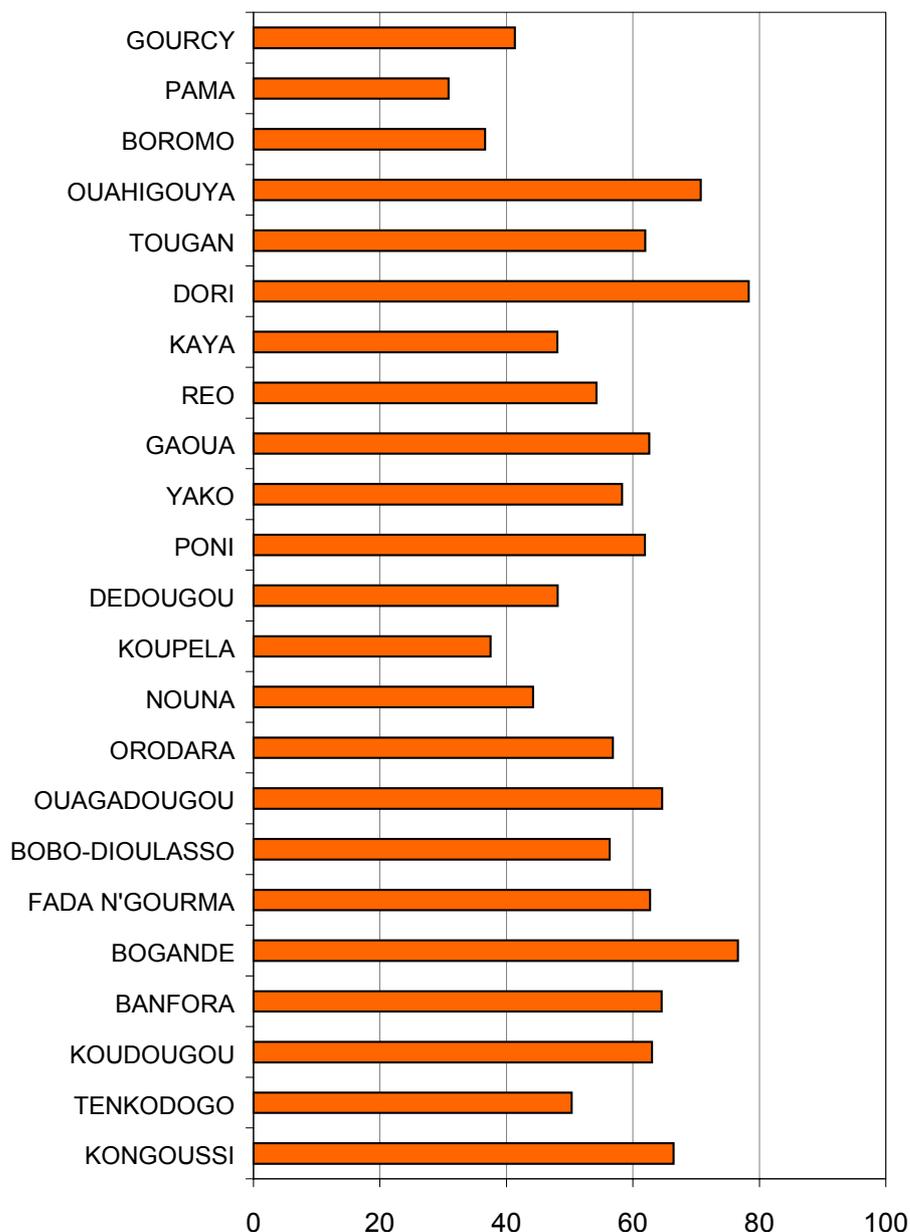
Le calcul des taux net de scolarisation (7-12 ans) révèle une grande disparité selon la langue parlée dans le ménage, aussi bien en milieu urbain que rural (figure 4). Pour la quasi totalité des cas, le niveau de scolarisation est au moins deux fois plus élevée en ville que dans les campagnes. Quel que soit le milieu, trois groupes linguistiques - tamachèque, peulh et dogon - se différencient par leur faible scolarisation.

Figure 5 : Taux net de scolarisation (7-12 ans) selon la langue parlée dans le ménage et le milieu de résidence.



Qu'en est-il de la scolarisation dans les ménages parlant la même langue mais résidant dans les différents milieux du Burkina Faso ? Le *mooré* a été retenu, en raison du poids démographique majoritaire dans le pays des Mossi et de l'importance de leurs migrations internes (notamment vers l'Ouest du pays). En milieu urbain (figures 5), comme en milieu rural, le niveau de scolarisation varie sensiblement d'une ville à l'autre, d'une province à l'autre.

Figure 5 : Taux net de scolarisation (7-12 ans) dans les ménages parlant le *mooré*, en milieu urbain.



D'un côté, ces résultats confirment l'importance de la dimension socio-culturelle dans les pratiques de scolarisation ; d'un autre côté, le maintien de différences de niveau de scolarisation selon les Provinces et/ou les villes pour les enfants issus des ménages parlant la même langue (le cas présenté est celui du *mooré*), témoigne de l'effet (sans doute combiné) d'autres facteurs, que sont probablement le niveau d'instruction, la catégorie socioprofessionnelle, le mode de production, etc.

Une étude spécifique réalisée à partir de EPM 94/95 (Bayala *et al.*, 1997) confirme bien que la « pauvreté » agit négativement sur la scolarisation, que ce soit en terme d'accès ou de fréquentation scolaire, tant au niveau primaire que secondaire, et tant en milieu rural qu'urbain. Pour le niveau primaire, « le taux de scolarisation des enfants non pauvres (64,4 %) est 3 fois plus important que celui des pauvres (22,3 %) » (Bayala *et al.*, 1997 : 4) ; l'étude relève aussi que « l'amélioration du niveau de vie augmente les chances d'inscription des filles au primaire ». Par ailleurs, « la participation des établissements privés à l'éducation augmente avec le niveau d'enseignement et avec l'amélioration du niveau de vie » (Bayala *et al.*, 1997 : 11).

En terme de dépenses d'éducation, « les ménages non pauvres affectent à l'éducation un montant de leurs dépenses 9 fois plus important que celui des ménages pauvres », et « le niveau des dépenses d'éducation en milieu urbain (46 525 francs CFA) est 8 fois plus important qu'en milieu rural (6 076 francs CFA) » (Bayala *et al.*, 1997 : 6).

Une analyse des données d'une autre enquête réalisée en 1993 dans la capitale Ouagadougou parvient globalement au même constat (Kobiane, 1999a). Dans les deux cas, il est intéressant de noter que, même dans les catégories considérées comme les plus aisées économiquement, la scolarisation (mesurée ici sur les 6-14 ans) n'atteint pas 100 % ; y compris pour les propres enfants des chefs de ménage, scolarisés à 86 % dans les ménages « nantis » et à 96 % dans les ménages « très nantis » (Kobiane, 1999a : 9). Dans le même temps, 67 % seulement des enfants « autres parents » dans ces ménages « très nantis » sont scolarisés ; et les filles le sont près de deux fois moins que les garçons (47 % contre 80 %³). Bien que la catégorie « autre parent » ne puisse être assimilée totalement à celle des « enfants confiés », ces résultats soulignent à leur tour l'ambivalence entre scolarisation et confiage des enfants, notamment dans les ménages « aisés économiquement » ; ce sont en effet ces ménages qui accueillent le plus de jeunes filles venant du milieu rural comme appoint de main-d'oeuvre.

L'application d'une « approche multidimensionnelle des facteurs prédictifs du risque qu'un enfant dans un ménage donné soit scolarisé » (par recours à une régression logistique) aux données de l'EPM de 1994/95, pour le milieu rural, révèle que « les variables ayant le plus grand pouvoir explicatif sont par ordre décroissant, la religion du chef de ménage, son ethnie, le sexe de l'enfant, l'activité économique du chef de ménage, son niveau d'instruction, le statut familial de l'enfant, le sexe du chef de ménage, son groupe d'âge et son état matrimonial. Aussi, ce sont les variables contextuelles d'ordre culturel (religion et ethnie ; même s'il convient de souligner que nous n'avons pas pris en compte, à cette étape-ci, l'offre scolaire) qui sont les plus déterminantes dans la prédiction de la fréquentation scolaire. L'effet de la religion dépend en partie de celui de l'ethnie, alors que l'effet de l'instruction du chef de ménage est lié aux deux premières. L'intervention de l'instruction fait baisser légèrement le pouvoir explicatif de l'activité économique. L'effet de cette dernière sur le risque de scolarisation d'un enfant passerait donc en partie par l'instruction du chef de ménage. L'âge du chef de ménage renforce l'effet du statut familial de l'enfant alors que l'état matrimonial du chef de ménage renforce l'effet du sexe du chef de ménage » (Kobiane, 1999b : 18-19).

³- Pourcentages relatifs à l'ensemble des ménages « nantis » et « très nantis ».

À Ouagadougou, le même type d'analyse appliquée séparément aux garçons et aux filles, révèle une hiérarchie différente des facteurs selon le sexe des enfants (Kobiané, 1999a) ; par ordre décroissant, les facteurs sont les suivants :

| Garçons | Filles |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Religion du Chef de Ménage (CM) | Statut familial |
| Profil de pauvreté | Niveau d'instruction du CM |
| Instruction et âge du CM | Lieu de naissance |
| Statut familial | Proportion d'enfants de 0-5 ans |
| | Profil de pauvreté |

Ces quelques résultats montrent bien à la fois la diversité des facteurs influant sur les pratiques scolaires des familles, et toute la complexité de leurs interactions.

VI. La scolarisation appréhendée au niveau des ménages

Les taux de scolarisation sont des mesures effectuées au niveau des enfants. C'est oublier que ces enfants résident dans des ménages, en nombre plus moins élevé, en fonction des différences de composition familiale des ménages, selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, qui renvoient à la fois aux modes de structuration des ménages, aux niveaux de fécondité et de polygamie, aux logiques et à l'intensité de la circulation des enfants...

Dans une perspective de mise en place de politiques d'appui aux familles, une information de base à connaître est de savoir combien et quelle proportion de ménages, à un moment donné et pour tel zone géographique (pays, région, ville...), sont concernés par la scolarisation : en fonction du nombre d'enfants d'âge scolaire ; de ce point de vue, le caractère exhaustif des recensements rend l'exploitation de leurs données particulièrement précieuse en terme de planification. Par ailleurs, dans la mesure où tous les enfants ne sont pas scolarisés, il s'avère très intéressant de savoir quel est le « profil scolaire » des ménages : le nombre moyen d'enfants scolarisés, le pourcentage des ménages selon que la totalité, une partie ou aucun des enfants sont scolarisés.

Sont ainsi résumés dans le tableau 2 un certain nombre de ces indicateurs, en fonction du sexe du chef de ménage et du milieu de résidence. Le calcul de ces indicateurs nécessite des exploitations spécifiques des données (pour le passage du niveau individuel au niveau ménage) qui s'avèrent très lourdes à l'échelle de tout un recensement national. Les résultats présentés ci-dessous ont été obtenus à partir d'un échantillon représentatif de 1 %.

Premier constat, au moment du recensement de 1996, près de deux ménages sur trois (57,3 %) se trouvent concernés par la scolarisation (au primaire), comprenant au moins un enfant scolarisable, à savoir en âge scolaire (7-12 ans). Cette proportion apparaît globalement plus élevée en milieu rural, surtout lorsque le chef de ménage est un homme (59,8 % contre 49,4 % quand c'est une femme) ; en milieu urbain, l'écart est plus resserré et légèrement à l'avantage des femmes chefs de ménage.

Pour l'ensemble du pays, les ménages hébergent en moyenne deux enfants scolarisables, un quart d'entre eux en comprennent au moins trois ; quel que soit le milieu de

résidence (et de façon plus marquée en milieu rural), les ménages dirigés par un homme comprennent toujours un potentiel d'enfants scolarisables plus élevé.

Cet écart entre les milieux urbain et rural et selon le sexe du chef de ménage ne fait que traduire des différences de profil démographique et de dynamiques familiales : une fécondité et une polygynie plus élevées en milieu rural ; un accueil plus fréquent d'enfants confiés par les femmes chefs de ménage en ville.

L'effort de scolarisation par les ménages (comprenant au moins un enfant scolarisable) se traduit par les indicateurs suivants : globalement, un peu moins d'un tiers des ménages (32,4 %) scolarisent au moins un enfant, environ les deux tiers n'en scolarisent aucun, et seulement un sur six (16,7 %) les scolarisent tous ; cette dernière proportion décroît avec le nombre d'enfants scolarisables (de 25,2 % avec un seul enfant, elle descend au-dessous de 10 % à partir de deux enfants). En moyenne, c'est à peine un « demi-enfant » (0,48) qui est scolarisé par ménage.

La distinction selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage confirme les résultats obtenus précédemment à partir du taux classique de scolarisation : une scolarisation plus importante par les ménages urbains (avec un nombre moyen d'enfants scolarisés environ trois plus élevé qu'en milieu rural), et par les ménages dirigés par une femme (sauf en ville, mais la différence est très faible).

Tableau 2 : Indicateurs de scolarisation (7-12 ans) au niveau des ménages, selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence. Recensement de 1996, Burkina Faso

| Indicateurs | Milieu urbain | | Milieu rural | | Total |
|--|---------------|----------|--------------|----------|-------|
| | CM Homme | CM Femme | CM Homme | CM Femme | |
| % des ménages ayant au moins 1 enfant scolarisable (7-12 ans) | 49,2 | 51,1 | 59,8 | 49,4 | 57,3 |
| Répartition des ménages selon le nombre d'enfants scolarisables (pour les ménages concernés) | | | | | |
| 1 | 44,6 | 57,7 | 39,4 | 53,7 | 41,4 |
| 2 | 35,6 | 28,9 | 32,5 | 34,5 | 33,0 |
| 3 et + | 19,8 | 13,4 | 28,1 | 11,8 | 25,6 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Nombre moyen d'enfants scolarisables par ménage | 1,86 | 1,62 | 2,06 | 1,64 | 2,0 |
| Répartition des ménages selon le nombre d'enfants scolarisés (pour les ménages concernés) | | | | | |
| Scolarisation totale | 49,1 | 5,4 | 10,1 | 19,4 | 16,7 |
| Scolarisation partielle | 23,1 | 19,1 | 14,4 | 13,8 | 15,7 |
| Scolarisation nulle | 27,8 | 26,8 | 75,5 | 66,8 | 67,6 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| % des ménages ayant au moins 1 enfant scolarisé (7-12 ans) | 72,2 | 73,2 | 24,5 | 33,2 | 32,4 |
| Nombre moyen d'enfants scolarisables par ménage | 1,14 | 1,06 | 0,34 | 0,44 | 0,48 |

Conclusion

La question des indicateurs du droit à l'éducation pose notamment le problème de la mesure des inégalités en matière d'accès et de maintien dans le système scolaire. Alors que les statistiques scolaires sont inadéquates pour les appréhender, les quelques résultats présentés ici mettent bien en lumière l'importance du potentiel d'analyse des données de recensement et d'enquêtes (démographiques), même à travers de simples tableaux croisés.

Le caractère exhaustif des recensements permet notamment de prendre en compte la dimension spatiale (la province, mais on peut descendre à des niveaux plus fins), qui peut s'avérer très précieuse dans une perspective de planification et de mise en place de politiques d'accompagnement.

À notre connaissance, aucune étude n'a pu mesurer avec la rigueur scientifique voulue, le poids véritable de la contrainte financière. S'il est certain que celle-ci constitue un obstacle à la scolarisation pour de (trop) nombreuses familles, il l'est tout autant que le manque de moyens financiers peut aussi être évoqué pour masquer des logiques d'un autre ordre (social, religieux, etc.).

Le recueil, lors de plusieurs enquêtes, des motifs de non scolarisation déclarés par les populations, ne permet généralement pas de véritablement hiérarchiser les différents facteurs ; les résultats ne sont pas non plus toujours concordants, ni même comparables. On peut retenir que le « coût élevé de la scolarisation » ou encore le « manque de moyens » des familles, l'absence ou l'éloignement de l'école, et le « refus des parents » sont les trois motifs les plus fréquemment évoqués. Mais la question est souvent posée de manière générale, et non reliée à tel ou tel enfant.

Ces résultats ne clôturent donc pas le débat, loin s'en faut. Bien d'autres variables ou facteurs demanderaient à être pris en compte aussi, tant en ce qui concerne l'offre scolaire que la dimension familiale. En raison même des limites des sources de données, une réflexion plus approfondie doit être menée en référence à la problématique des indicateurs de l'éducation. En effet, il ne faut pas faire dire à ces données ce qu'elles ne peuvent pas dire, il convient de veiller à ne pas produire de la « fausse connaissance ». Ces précautions étant prises, une analyse judicieuse et systématisée des données d'enquête et de recensement permettrait assurément de sensiblement améliorer la mesure des inégalités en matière d'éducation, de produire des indicateurs susceptibles d'aider à la formulation et l'évaluation de politiques.

BIBLIOGRAPHIE

BAYALA E., KABORÉ L., DABOUE J., 1997 – « Éducation et pauvreté au Burkina Faso, Projet BAD/Appui institutionnel aux dimensions sociales de l'ajustement », *Études spécifiques approfondies de l'Enquête Prioritaire*, INSD, Ouagadougou, 57 p.

KABORE I. ET PILON M., 2001 - « L'analyse de la scolarisation à partir du recensement de 1996 au Burkina Faso », communication au quatrième atelier du projet sur l'analyse des recensements africains (ACAP), Mutations Sociales et Démographie de l'Afrique : Enseignements tirés de l'analyse des données des recensements, en collaboration avec l'UEPA et l'IFORD, Dakar, 15-17 janvier 2001, 15p.

KOBIANÉ J.-F., 1999a - « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », 15-19 novembre 1999, 21p.

KOBIANÉ J.-F., 1999b - « Mode de production et scolarisation des enfants en milieu rural au Burkina Faso », Troisième Conférence Africaine de Population, *La population africaine au 21^{ème} siècle*, volume 3, UEPA/UAPS – NPU, Durban, 6-10 décembre 1999, pp.563-586.

KOBIANÉ J.-F., 2001 - « Appartenance ethnique, rapports de genre et inégalités sexuelles dans la scolarisation en milieu rural au Burkina Faso : du discours anthropologique aux résultats statistiques », Colloque international *Genre, population et développement en Afrique*, UEPA/UAPS – INED – ENSEA - IFORD, Abidjan, 16-21 juillet 2001, 18p.

- LLOYD C. et BLANC A., 1995. – « Children's schooling in Sub-Saharan Africa : the role of fathers, mothers and others », *Population and Development Review*, vol. 22, n° 2, pp.265-298.
- PILON M., 1995 – « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires ». *Cahiers des Sciences Humaines*, 1995, vol.31, n°3, ORSTOM, Paris, pp.697-718.
- PILON M. et CLÉVENOT D., 1996 - « Femmes et scolarisation des enfants en Afrique », communication au séminaire international *Femmes et gestion des ressources*, IFORD, 5-7 février 1996, Yaoundé, 24p.
- PILON M., 1996 - « Genre et scolarisation des enfants en Afrique », in Locoh T., Labourie-Racapé A, Tichit C (éds.), *Genre et développement : des pistes à suivre*, Coll « Les Documents et Manuels du CEPED » n°5, CEPED, Paris, pp.25-34.
- PILON M. et VIGNIKIN K., 1996 - « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales », in Coussy J. et Vallin J. (éds.) *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, « Les Études du CEPED » n°13, CEPED, Paris, pp.471-493.
- PILON Marc et YARO Yacouba (éds.), 2001 - *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherches*, UEPA, Dakar, 221p.